



SEMINAIRE DES DIRIGEANTS 7-8 JANVIER 2017 TROYES



POLITIQUE GENERALE

Jean-Pierre HUNCKLER

1^{er} Vice-Président

Trésorier

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

EVOLUTION FINANCIERE DE LA FFBB

- Budget 2010/2011 : 19,75 M€
- Budget 2011/2012 : 21,87 M€
- Budget 2012/2013 : 23,74 M€
- Budget 2013/2014 : 26,15 M€
- Budget 2014/2015 : 26,70 M€
- Budget 2015/2016 : 28,46 M€
- Budget 2016/2017 : 30,60 M€

**Soit une EVOLUTION de 54,93%
en 7 ans**

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

- **La FFBB:**

- Réalisé 2015/2016: 36,04 Millions d'€
- Nombre d'écritures comptables: 74 195

- **Le Comité d'Organisation:**

- Réalisé Euro 2015: 18,51 Millions d'€
- Nombre d'écritures comptables: 8 692

- **France Basket Promotion:**

- C.A. 2015: 1,17 Million d'€
- Nombre d'écritures: 45 263

TOTAL ECRITURES COMPTABLES: 128 150

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

Cadre juridique: les structures

- **La FFBB:** Association loi 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et délégataire de service publique. Reconnue d'utilité publique. Fiscalisée aux Impôts commerciaux au prorata de son secteur commercial (actuellement 30%).
- **Le Comité d'Organisation:** Association loi 1901 dédiée à l'organisation de manifestations internationales ou nationales de basket-ball. Fiscalisée à l'ensemble des impôts commerciaux (hors décret grands événements).
- **France Basket Promotion:** Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros dont l'objet social est notamment la commercialisation et l'exploitation de droits commerciaux, le marketing de tout événement ou manifestation sportive.

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

Cadre juridique: statutaire

- **Le PRESIDENT** : Ordonne les dépenses. Il représente la fédération dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux (Art 18 des statuts).
- **Le TRESORIER**: En lien avec le Directeur Général, le Trésorier tient toutes les écritures relatives à la comptabilité, Il encaisse les recettes et assure le recouvrement des cotisations. Il effectue les paiements. Il établit le projet de budget soumis à l'Assemblée Générale et exécute le budget voté. Il rend compte au Comité Directeur de la situation financière de la fédération et présente à l'Assemblée Générale un rapport exposant cette situation. (Règl Int)
- **L'ASSEMBLEE GENERALE**: Elle entend chaque année les rapports sur la situation financière de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Elle fixe les cotisations dues par les associations affiliées et les licenciés à titre individuel. Elle décide seule des emprunts ainsi que de l'aliénation des biens mobiliers dépendants de la dotation (Art 11 des statuts).

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

Cadre juridique: les Services

- **DIRECTION GENERALE:** Le Directeur Général dirige l'Administration Fédérale. Il met en œuvre, les mesures d'organisation, de gestion et de contrôle qui visent à assurer le fonctionnement continu et efficace de l'administration fédérale. Participe au contrôle de gestion effectué régulièrement.
- **Directeurs de Pôle:** Après accord du Président, ils reçoivent délégation de signature du Directeur Général pour le budget dédié à leur secteur.
- **Service Financier et Comptable:** Prépare les documents d'établissement du budget et de clôture des comptes et assure l'enregistrement des écritures comptables sous l'autorité du Trésorier.

SEMINAIRE DES DIRIGEANTS

Les Outils:

- **Les Procédures:**
 - Administratives: détermination du circuit de décision
 - Comptables: enregistrement et affectation analytique
 - Financières: règles de paiement
- **Logiciel:**
 - Comptabilité générale
 - Comptabilité analytique
 - Budget
- **Contrôles:**
 - Contrôle de gestion
 - Révision budgétaire
 - Clôture des comptes

**Nous vous
remercions de votre
attention**